

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1233**1^{er} décembre 2004****SOMMAIRE**

Acqua Marcia Holding S.A., Luxembourg	59175	Esculape S.A., Crauthem	59166
Allpar, S.à r.l., Luxembourg	59180	Espace Monterey S.A., Luxembourg	59146
Alpha Business S.A., Luxembourg	59160	Espace Monterey S.A., Luxembourg	59147
Amarilys Holding S.A., Luxembourg	59154	Eurocap Holding S.A., Luxembourg	59172
Ameval Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	59182	Eurocap Holding S.A., Luxembourg	59173
Anahita SC, Luxembourg	59164	Europ Services S.A.	59174
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	59180	Event Management S.A., Bertrange	59144
Arrecife S.A.H., Luxembourg	59178	Event Management S.A., Bertrange	59145
Artim Holding S.A., Luxembourg	59181	Falcione Finance S.A., Luxembourg	59174
Ateliers Origer, S.à r.l., Grevenmacher	59179	Fallowfield S.A., Luxembourg	59167
Atis S.A.H., Luxembourg	59169	Fendi S.A., Luxembourg	59174
Auto-Mécanique, S.à r.l., Bascharage	59160	Finadev Holding S.A., Luxembourg	59159
Balthasar FinPar, S.à r.l., Luxembourg	59180	Finadev Invest S.A., Luxembourg	59160
Baticonfort, S.à r.l., Luxembourg	59139	Fr. Hannus & Cie, S.e.c.s., Kayl	59147
Baticonfort, S.à r.l., Luxembourg	59139	Fullytop S.A., Luxembourg	59159
Boutique Richy, S.à r.l., Luxembourg	59182	Gesellschaft für Technologie und Handel, GmbH, Luxembourg	59174
Britax Luxembourg Financial Services, S.à r.l., Lu- xembourg	59174	H.P.T. Holding de Participations Touristique S.A., Luxembourg	59182
Britax Luxembourg International Services, S.à r.l., Luxembourg	59142	Héritiers Jules Fischer S.A., Luxembourg	59166
C.M.W., Canadian Mineral Water Development S.A.	59158	Horto Services, S.à r.l., Differdange	59179
Capita Plus Bond S.A.H., Luxembourg	59157	Hysope Investment S.A., Luxembourg	59181
Capita Plus Bond S.A.H., Luxembourg	59168	Integral Resources S.A., Luxembourg	59140
Carlo Schmitz, S.à r.l., Mersch	59168	ISROP S.A.H., The Israel European Company, Lu- xembourg	59179
Caroline Shipping S.A., Luxembourg	59175	Joypar S.A., Luxembourg	59138
Carpe Aleam S.A., Luxembourg	59181	Kalmina Financière Holding S.A., Luxembourg	59169
Coge S.A.H., Luxembourg	59165	KBC Institutionals Gestion S.A., Luxembourg	59153
Compagnie International Presse Luxembourg S.A., Luxembourg	59165	Kentia Finance S.A., Luxembourg	59165
Daxt International S.A., Luxembourg	59166	Kingreal Company S.A.H., Luxembourg	59143
Dover Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	59157	Lapo S.A.H., Luxembourg	59158
Dublux S.A.H., Luxembourg	59182	Lekso Financial S.A., Luxembourg	59167
E.C.C.L. S.A., Bereldange	59145	Logisem S.A., Luxembourg	59159
Entrerios Invest S.A.H., Luxembourg	59178	LPInvest, S.à r.l., Pétange	59161
EonTech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxem- bourg	59140	Luxab S.A., Luxembourg	59184
EonTech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxem- bourg	59141	Luxdynamic S.A., Luxembourg	59169
		Luxpétrole S.A., Luxembourg	59151
		Luxstate S.A., Luxembourg	59170
		Luxstate S.A., Luxembourg	59170
		Lycomar Finance S.A., Luxembourg	59150

Lycomar Finance S.A., Luxembourg	59168	Sadin Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	59153
Magno Transport S.A., Beaufort	59155	Salon de Coiffure Steff, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	59179
Magno Transport S.A., Beaufort	59157	Santé Partenaires, S.à r.l., Luxembourg	59161
Maro Investment S.A., Luxembourg	59165	Seamax S.A., Luxembourg	59167
Mercator Finance S.A., Luxembourg	59161	Silverlake S.A., Luxembourg	59172
Merlux Maritime S.A., Luxembourg	59167	Société de Participations Silver S.A., Luxem- bourg	59168
Michelle Participations Mobilières S.A., Luxem- bourg	59160	Spica S.A., Luxembourg	59152
Milverton S.A., Luxembourg	59173	SREI (Spain), S.à r.l., Luxembourg	59157
MMI Trust Holding S.A., Grevenmacher	59162	SREI (Serviced Offices), S.à r.l., Luxembourg	59181
Modasia Holding S.A., Luxembourg	59178	SREI (Ishin), S.à r.l., Luxembourg	59138
Mountraid Investments S.A., Luxembourg-Kirch- berg	59155	SREP (France), S.à r.l., Luxembourg	59158
Nautor's Swan International S.A., Luxembourg . .	59175	Sucota Real Estate S.A., Luxembourg	59175
Neffa International S.A., Luxembourg	59160	Sylphid Participations S.A., Luxembourg	59158
Neurochem Luxco I S.C.S., Luxembourg	59182	Telden S.A. Holding, Luxembourg	59169
New Chance, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	59154	Tissart S.A., Luxembourg	59165
Oberweis - Centre Aldringen, S.à r.l., Luxem- bourg	59151	TSG Transport Service Grevenmacher S.A., Muns- bach	59164
Otanod Informatik S.A., Luxembourg	59178	UHS Health Partners, S.à r.l., Luxembourg	59161
Otanod Informatik S.A., Luxembourg	59178	Van De Donk Beheer B.V., S.à r.l., Luxembourg . .	59166
Oxy Group S.A., Rombach-Martelange	59176	Virgil S.A., Luxembourg	59179
Pacific Line Holding S.A., Luxembourg	59159	Waferprod Holding S.A., Luxembourg	59170
Prime Consult S.A., Luxembourg	59176	Wycombe S.A., Luxembourg	59176
Privity Holding S.A., Luxembourg	59148	Wycombe S.A., Luxembourg	59176
Privity Holding S.A., Luxembourg	59150	Wycombe S.A., Luxembourg	59176
Redecos S.A.H., Luxembourg	59168	Wycombe S.A., Luxembourg	59177
Rubelli Investment S.A., Luxembourg	59166	Wycombe S.A., Luxembourg	59177
S.C.I. Marie-Thérèse, Luxembourg	59180		

SREI (ISHIN), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 160.000,-

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 78.946.

Extrait des résolutions de l'Associé unique prises le 27 septembre 2004

Le 27 septembre 2004, l'associé unique de SREI (ISHIN), S.à r.l., («la société»), a pris les résolutions suivantes:
d'accepter la démission des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet au 27 septembre 2004:
- Catherine van Zeveren, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;
- Filippo Cardini, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;
- Gavin David Murphy, 21, West 19th Street, 7th floor, USA, NY 1011 New York
d'accorder pleine et entière décharge aux gérants quant à l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 27 septembre 2004.
Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080726.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

JOYPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.050.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour JOYPAR S.A.

Signature

(081317.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.083.

L'an deux mille quatre, le treize septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée Générale Extraordinaire de la société à responsabilité limitée BATICONFORT, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 20.083.

constituée avec alors siège social à Charleroi, sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître Adolphe Rouvez, notaire de résidence à Charleroi, en date du 14 juin 1976, publié aux annexes du Moniteur Belge, le 30 juin 1976, sous le numéro 2420-26,

dont le transfert du siège social et la refonte des statuts ont été documentés par acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 1982, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 47 du 22 février 1983,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 257 du 20 avril 1998. Le capital a été converti en euros, dont un extrait a été publié au Mémorial C 279 du 19 février 2002.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herseange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Maria De Sousa-Santiago, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six Euros et soixante-seize cents (EUR 123.946,76) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des associés présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Prolongation de la durée de vie de la société en durée illimitée.

Modification de l'article 4 des statuts y afférent.

2. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de prolonger la durée de la société en durée illimitée.

Suite à cette décision l'article quatre (4) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a une durée illimitée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, M. Santiago, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 septembre 2004, vol. 900, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2004.

F. Kessler.

(081114.3/219/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.083.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 septembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2004.

F. Kessler.

(081115.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

INTEGRAL RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Signature.

(080553.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

EonTech VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.050.

L'an deux mille quatre, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

Maître Marc Loesch, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de EonTech VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, R. C. S. Luxembourg, section B numéro 86.050, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 29 mai 2002, (la «Société»), et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 767 du 27 juillet 2004,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du gérant de la Société, prises le 9 septembre 2004. Une copie du procès-verbal desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (99.500,- EUR) divisé en soixante et onze mille six cent quarante (71.640) actions de catégorie A et sept mille neuf cent soixante (7.960) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action, intégralement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article six des statuts de la Société, le montant du capital autorisé de la Société est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR) divisé en trois cent soixante mille (360.000) actions de catégorie A et quarante mille (40.000) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action.

III.- Qu'en vertu du même article six des statuts, le gérant de la Société a été autorisé à décider de l'augmentation du capital social de la Société en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé de la Société et de modifier l'article six des statuts de la Société de manière à refléter cette augmentation de capital.

IV.- Que le gérant de la Société a décidé le 9 septembre 2004 en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, de réaliser une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) en vue de porter le capital social souscrit de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (99.500,- EUR) à celui de cent douze mille euros (112.000,- EUR) par la création et l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, le gérant de la Société a accepté la souscription de la totalité des neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et des mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B, de même que la libération intégrale en numéraire de ces actions ensemble avec le paiement d'une prime d'émission par les actionnaires existants de la Société comme suit:

Souscripteurs	Capital souscrit	Nombre et catégorie d'actions souscrites	Libération et prime d'émission payée
BANCA POPOLARE DELL'ETRURIA E DEL LAZIO	560,00 EUR	448 actions de catégorie A	55.529,60 EUR
BANCA LOMBARDA	560,00 EUR	448 actions de catégorie A	55.529,60 EUR
BANCHE POPOLARI UNITE	3.118,75 EUR	2.495 actions de catégorie A	309.255,25 EUR
THE EUROPEAN INVESTMENT FUND	2.812,50 EUR	2.250 actions de catégorie A	278.887,50 EUR
TORO ASSICURAZIONI S.p.A.	4.198,75 EUR	3.359 actions de catégorie A	416.348,05 EUR
EONTECH VENTURES S.A.	1.250,00 EUR	1.000 actions de catégorie B	1.250,00 EUR
Total	12.500,00 EUR	9.000 actions de catégorie A 1.000 actions de catégorie B	1.116.800,00 EUR

VI.- Que les neuf mille (9.000) actions de la catégorie A et les mille (1.000) actions de catégorie B ont été souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement par des versements en numéraire; qu'en outre une prime

d'émission totale d'un million cent quatre mille trois cents euros (1.104.300,- EUR) a été versée correspondant à la libération intégrale d'une prime d'émission de cent vingt-deux euros et soixante-dix cents (122,70 EUR) par action de catégorie A.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

VII.- Que le gérant de la Société a également décidé le 9 septembre 2004, en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, de réaliser une seconde augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) en vue de porter le capital social souscrit de la Société de son montant de cent douze mille euros (112.000,- EUR) à celui de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (124.500,- EUR) par la création et l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

VIII.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, le gérant de la Société a accepté la souscription de la totalité des neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et des mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B, de même que la libération intégrale en espèce de ces actions ensemble avec le paiement d'une prime d'émission par les actionnaires existants de la Société comme suit:

Souscripteurs	Capital souscrit	Nombre et catégorie d'actions souscrites	Libération et prime d'émission payée
BANCA POPOLARE DELL'ETRURIA E DEL LAZIO	560,00 EUR	448 actions de catégorie A	27.811,84 EUR
BANCA LOMBARDA	560,00 EUR	448 actions de catégorie A	27.811,84 EUR
BANCHE POPOLARI UNITE	3.118,75 EUR	2.495 actions de catégorie A	154.889,60 EUR
THE EUROPEAN INVESTMENT FUND	2.812,50 EUR	2.250 actions de catégorie A	139.680,00 EUR
TORO ASSICURAZIONI S.p.A.	4.198,75 EUR	3.359 actions de catégorie A	208.526,72 EUR
EONTECH VENTURES S.A.	1.250,00 EUR	1.000 actions de catégorie B	1.250,00 EUR
Total	12.500,00 EUR	9.000 actions de catégorie A 1.000 actions de catégorie B	559.970,00 EUR

XIX.- Que les neuf mille (9.000) actions de la catégorie A et les mille (1.000) actions de catégorie B ont été souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement par des versements en numéraire; qu'en outre une prime d'émission totale de cinq cent quarante-sept mille quatre cent soixante-dix euros (547.470,00 EUR) a été versée correspondant à la libération intégrale d'une prime d'émission de soixante euros et quatre vingt trois cents (60,83 EUR) par action de catégorie A.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

X.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital social. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (124.500 EUR) divisé en quatre-vingt-neuf mille six cent quarante (89.640) actions de catégorie «A» et neuf mille neuf cent soixante (9.960) actions de catégorie «B» ayant toutes la même valeur nominale qui est d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, toutes intégralement libérées.»

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à la somme de vingt mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, vol. 887, fol. 69, case 6. – Reçu 16.767,70 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(080880.3/239/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

EonTech VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.050.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(080881.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 82.023.

In the year two thousand and four on the ninth of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BRITAX INTERNATIONAL S.A., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,

here represented by Mrs Corinne Muller, law graduate, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 7 September 2004, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, a société à responsabilité limitée, (the «Company») having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated

pursuant to a notarial deed on the 8 March 2001, published in the *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations* of 29 November 2001, number 1086. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on the 26 of September 2003, published in the *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations* of 7 November 2003, number 1117.

The appearing party representing the entire share capital has resolved upon the following agenda:

Agenda:

1. Change of the financial year;
2. Amendment of the articles 14 and 15 of the articles of incorporation;
3. Miscellaneous.

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the financial year of the company.

The current financial year, which has begun on 12 September 2003, closes on September 11, 2004.

As current restructuring measures are in process and the changes and modifications of the structure have to be written in the accounts according to each single action that takes place, the annual accounts may not be finalized in time, it is hereby resolved to postpone the closing of the current financial year to 31 October 2004.

Given this, it is resolved that the following financial years are also ending on 31 October of each year.

Second resolution

As a consequence of the aforementioned resolution, the sole shareholder decides to change article 14 and article 15 paragraph 1 of the articles of incorporation of the company as follows:

«**Art. 14.** The Company's financial year begins on 1 November and closes on 31 October.»

«**Art. 15. First paragraph.** Each year, as of 31 October, a record of the assets and liabilities of the Company shall be drawn up, as well as a profit and loss account.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The present document having been read to the person appearing, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRITAX INTERNATIONAL S.A., une société constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,

ici représentée par Madame Corinne Muller, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 septembre 2004. La procuration signée *ne varietur* par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, (la «Société») ayant son siège social à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 8 mars 2001, publié au *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations* du 29 novembre 2001, numéro 1086. Les statuts ont été modifiés par acte du notaire Henri Hellinckx, résidant à Luxembourg, en date du 26 septembre 2003, publié au *mémorial C Recueil des Sociétés et Associations* du 7 novembre 2003, numéro 1117.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de l'année sociale;
2. Modification subséquente des articles 14 et 15 des statuts
3. Divers.

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier l'année sociale de la Société.

L'année sociale en cours ayant commencé le 12 septembre 2003, se termine le 11 septembre 2004.

Suite à des mesures de restructuration actuellement en cours et au fait que les changements et modifications de structure doivent être inscrits dans la comptabilité conformément à chaque action prenant place, les comptes annuels ne peuvent pas être finalisés à temps, il est décidé de reporter la fin de la présente année sociale au 31 octobre 2004.

Il est, dès lors, décidé que les années sociales suivantes se termineront aussi le 31 octobre de chaque année.

Deuxième résolution

En conséquence l'article 14 et l'article 15 alinéa 1^{er} des statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le 1^{er} novembre de chaque année et se termine le 31 octobre de l'année suivante.»

«**Art. 15. Premier alinéa.** Chaque année, au 31 octobre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Muller, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, vol. 145S, fol. 11, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

J. Elvinger.

(080784.3/211/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

KINGREAL COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 66.634.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire le 21 mai 2004

3. L'Assemblée constate que plus de 75 % du capital est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003;

5. et 6. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler pour un nouveau terme de 6 ans les mandats des Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, Nour-Eddin Nijar, Romain Thillens, Pierre Hoffmann ainsi que celui de Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010; L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Rodney Haigh, lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour et décide de réduire le nombre de postes d'Administrateurs de cinq à quatre.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Nour-Eddin Nijar, Administrateur;
- Christophe Blondeau, Administrateur;
- Romain Thillens, Administrateur;
- Pierre Hoffmann, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080088.3/565/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2004.

EVENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 70.369.

L'an deux mille quatre, le neuf septembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EVENT MANAGEMENT S.A. (n° Matricule 19992214247) avec siège social à L-8055 Bertrange, 176, route de Dippach; inscrite au registre des firmes sous la section B numéro 70.369; constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 31850.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Phil Siebenbour, employé privé, demeurant à Elvange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Sam Schintgen, employé privé, demeurant à Berchem.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Vincent Bragard, employé privé, demeurant à L-8395 Septfontaines, 6A, route d'Arlon.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Extension de l'objet social de la société et modification afférente de l'article 4 des statuts;
- 2.- Transfert du siège social de L-8055 Bertrange, 176, route de Dippach, à L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains;
- 3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts;
- 4.- Nominations statutaires.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'assistance technique à des manifestations musicales et culturelles et la mise à disposition de matériel technique de sonorisation et d'éclairage, la production et diffusion de programmes de radio, les activités des radios locales et des radios libres, les régies publicitaires de médias pour la vente de temps d'antenne et d'espaces publicitaires, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou autres pouvant se rapporter directement ou indirectement à son objet social.

La société pourra exercer son activité tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En l'occurrence la société pourra établir des succursales et/ou filiales, magasins et/ou dépôts partout au Luxembourg et à l'étranger, où elle le juger nécessaire.

Elle pourra effectuer toutes transactions commerciales ou financières, toutes opérations mobilières ou immobilières, procéder à tout investissement et prise de participation par voie d'acquisition, de souscription, d'apport ou de toutes autres manières dans toute société ou entreprise existante ou à créer, ayant en tout ou en partie un objet similaire ou connexe au sien, ou susceptible d'en faciliter le développement ou l'extension.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-8055 Bertrange, 176, route de Dippach, à L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

Troisième et dernière résolution

L'assemblée générale décide la répartition du Conseil d'Administration suivante:

Sont nommés Administrateurs:

- 1.- Monsieur Vincent Bragard, administrateur, né à Verviers (Belgique), le 4 juillet 1967 (n° Matricule 19670704830), demeurant à L-8395 Septfontaines, 6A, route d'Arlon;
- 2.- Monsieur Serge Leenman, administrateur, né à Rocourt (Belgique) le 1^{er} août 1967 (n° Matricule 19670801899), demeurant à B-4632 Cerexhe-Heuseux, 12, rue de Nonfays;
- 3.- Monsieur Samuel Tabart, administrateur, né à Saint-Mard (Belgique), le 12 février 1978 (n° Matricule 19780212333), demeurant à B-6760 Ethe, 26, rue de la 7^e Dif.

Sont nommés Administrateurs-délégués:

- 1.- Monsieur Vincent Bragard, prédit;
- 2.- Monsieur Serge Leenman, prédit.

La société est valablement engagée par la signature conjointe d'un des deux administrateurs-délégués.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ six cent vingt Euros (620,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Bragard, P. Siebenbour, S. Schintgen, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, vol. 887, fol. 68, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 20 septembre 2004.

C. Doerner.

(080871.3/209/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

EVENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 70.369.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(080872.3/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

E.C.C.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 43.055.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur André De Kegel, administrateur de sociétés, demeurant à Hesperange, 19A, Ceinture Um Schlass, agissant en sa qualité de seul et unique actionnaire de la société anonyme E.C.C.L., avec siège social à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 43.055, constituée sous la dénomination de E.C.C. LUX suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Luxembourg, le 9 février 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 231 du 19 mai 1993.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 26 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1296 du 6 septembre 2002.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1° Le capital social de la société anonyme E.C.C.L., prédésigné, est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions au porteur sans désignation de valeur nominale.

2° Par la présente, le comparant prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

3° Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire unique qui assume la fonction de liquidateur. Le liquidateur déclare en cette qualité que toutes les obligations de la Société ont été acquittées. Il prendra en charge les frais des présentes.

4° Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

5° Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

6° Les livres et documents de la Société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Hesperange, 19B, Ceinture Um Schlass, c/o FGP.

7° Les titres représentatifs du capital ont été annulés en présence du notaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. De Kegel, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 22CS, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

F. Baden.

(081123.3/200/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

ESPACE MONTEREY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 78.676.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ESPACE MONTEREY S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 348 du 12 mai 2001,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 78.676.

Bureau

La séance est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Maître Cécile Burc, avocate, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Martine Gerber-Lemaire, avocate, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

Composition de l'assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de un million deux cent soixante-neuf mille euros (EUR 1.269.000,-) par diminution du pair comptable des actions existantes afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, par remboursement aux actionnaires dudit montant de un million deux cent soixante-neuf mille euros (EUR 1.269.000,-), dans le but d'adapter le montant du capital social aux besoins de financement de la Société, désormais réduits suite au remboursement de son principal emprunt.

2. Pouvoir donné au conseil d'administration de la Société ou à tout mandataire spécial élu par lui, aux fins de réaliser le paiement correspondant à la diminution du capital social par tous moyens généralement quelconques.

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de le mettre en conformité avec les résolutions précédentes.

II.- Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ensuite le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de un million deux cent soixante-neuf mille euros (EUR 1.269.000,-) par diminution du pair comptable des actions existantes afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Cette réduction de capital se fera par remboursement:

- à l'actionnaire majoritaire, du montant de un million deux cent quarante-trois mille six cent vingt euros (EUR 1.243.620,-) par diminution, à hauteur dudit montant, de sa dette envers la Société telle qu'elle est inscrite au poste «autres créances - compte-courant» des états financiers de la Société,

- à l'actionnaire minoritaire, du montant de vingt-cinq mille trois cent quatre-vingts euros (EUR 25.380,-), au moyen des liquidités de la Société,

le tout sous respect de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Ceci dans le but d'adapter le montant du capital social aux besoins de financement de la Société, désormais réduits suite au remboursement de son principal emprunt.

L'existence de la dette inscrite en compte-courant d'actionnaire de l'actionnaire majoritaire ainsi que des liquidités, pour un montant au moins égal au montant de la réduction de capital, résultent des états financiers de la société arrêtés au 28 septembre 2004, dont une copie après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confère tous les pouvoirs au conseil d'administration de la Société - ou à tout mandataire spécial élu par le conseil d'administration - afin de réaliser le paiement correspondant à la diminution du capital social par tous moyens généralement quelconques et de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, le tout sous respect de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: C. Burc, A. Gauthier-Ribler, M. Gerber-Lemaire, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 22CS, fol. 2, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2004.

T. Metzler.

(081116.3/222/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

ESPACE MONTEREY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 78.676.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2004.

T. Metzler.

(081117.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

FR. HANNUS & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-3651 Kayl, 28-30, rue Joseph Müller.

R. C. Luxembourg B 5.361.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 septembre 2004

Les associés de la société en commandite simple FR. HANNUS & CIE, S.e.c.s., réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 8 septembre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolutions suivante:

Le siège social est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-3651 Kayl, 28-30, rue Joseph Müller.

Kayl, le 8 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080335.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

**PRIVITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. AYUNTAMIENTO HOLDING S.A.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.077.

In the year two thousand and four, on the thirtieth day of September.

Before Maître Léon Thomas called Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the holding company AYUNTAMIENTO HOLDING S.A. (the «Company»), having its registered office at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by a deed received by the undersigned notary, on December 30, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 135 on February 3rd, 2004,

registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 98.077.

Bureau

The extraordinary general meeting is opened at 11.00 a.m. by Mr Thibaut Jaspar, private employee, residing professionally at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, acting as Chairman.

The Chairman appoints as secretary, Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Mrs Annie Lyon, private employee, residing professionally at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Composition of the meeting

The shareholders present or represented at the Meeting as well as the number of shares held by each of them have been listed in an attendance list, signed by the present shareholders and by the proxy holders representing the shareholders and to which attendance list, dressed by the members of the bureau, the members of the meeting declare referring to.

The said attendance list, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, in order to be filed at the same time with the registration authorities.

Will also remain attached to the present deed, in order to be filed at the same time with the registration authorities, the proxies issued by the shareholders represented at the meeting, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and the undersigned notary.

Statement of the Chairman

The Chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of this meeting is as follows:

1. Amendment of the name of the Company from AYUNTAMIENTO HOLDING S.A., into PRIVITY HOLDING S.A.;
2. Amendment of the article 1 of the articles of incorporation of the Company;
3. Removal of Mr Robert Hovenier from his mandate as director of the Company and discharge;
4. Appointment of Mr Muhammad Sleem Hasan, as new director of the Company;
5. Miscellaneous.

II. There exist 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each, representing the entire capital of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro). It results from the attendance list, that all the shares are present or represented. The meeting can thus validly deliberate and decide on all items mentioned on its agenda, without there having been a prior convening notices.

Statement of the validity of the meeting

The statement of the Chairman, after verification by the scrutineer, is recognized as correct by the meeting. The meeting recognizes itself as validly constituted and apt to deliberate upon the items on the agenda.

Resolutions

The meeting considers the items on its agenda and, after having deliberated, it has approved unanimously, the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the name of the Company from AYUNTAMIENTO HOLDING S.A., into PRIVITY HOLDING S.A.

Second resolution

Pursuant the foregoing resolution, the meeting resolves to amend the first article of the articles of incorporation of the Company, to be read as follows:

«Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of PRIVITY HOLDING S.A.»

Third resolution

The meeting decides to remove from his mandate as director of the Company:

- Mr Robert Hovenier, commercial director, born in Seedorf (the Netherlands) on May 28, 1965, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

The meeting grants him full discharge for the exercise of his mandate as director until today.

Fourth resolution

The general meeting resolves to appoint as new director of the Company:

- Mr Muhammad Sleem Hasan, entrepreneur, born in Suva (the Fiji Islands) on July 5th, 1960, residing in 4, Avenue Court, Draycott Avenue, London SW3 3BU, (United Kingdom).

His mandate will expire at the annual general meeting of 2009.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the Chairman brought the meeting to a close.

Costs

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 1,000.- (one thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The present deed having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding AYUNTAMIEN-TO HOLDING S.A., (la «Société»), ayant son siège social au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 135 du 3 février 2004,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 98.077.

Bureau

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Thibaut Jaspar, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter que:

I. La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Modification du nom de la Société de AYUNTAMIENTO HOLDING S.A., en PRIVITY HOLDING S.A.;
2. Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société;
3. Révocation de Monsieur Robert Hovenier de son mandat d'administrateur de la Société et décharge;
4. Nomination de Monsieur Muhammad Sleem Hasan, comme nouvel administrateur de la Société;
5. Divers.

II. Il existe 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille euros). Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constataion de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. L'assemblée se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de AYUNTAMIENTO HOLDING S.A., en PRIVITY HOLDING S.A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier article des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de PRIVITY HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer de son mandat d'administrateur de la Société:

- Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, né à Seedorf (Pays-Bas) le 28 mai 1965, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

L'assemblée lui accorde entière décharge en ce qui concerne l'exécution de son mandat d'administrateur, jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la Société:

- Monsieur Muhammad Sleem Hasan, entrepreneur, né à Suva (Iles Fidji) le 5 juillet 1960, demeurant au 4, Avenue Court, Draycott Avenue, London SW3 3BU, (Royaume Uni).

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président a clôturé l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Jaspar, R. Rozanski, A. Lyon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, vol. 145S, fol. 35, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2004.

T. Metzler.

(081108.3/222/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

PRIVITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.077.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Metzler.

(081109.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

LYCOMAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 71.255.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 avril 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

LYCOMAR FINANCE S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080507.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

OBERWEIS - CENTRE ALDRINGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 15.415.

DISSOLUTION

L'an deux mil quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société à responsabilité limitée OBERWEIS, avec siège social à L-1870 Luxembourg, 51, Kohlenberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.453,

ici représentée par Madame Carole Breuer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 septembre 2004.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire, agissant ès dites qualités, et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par sa représentante, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Elle est la seule associée de la société à responsabilité limitée OBERWEIS - CENTRE ALDRINGEN, S.à r.l., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, le 5 septembre 1977, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 260 du 11 novembre 1977, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant décisions portant notamment conversion du capital en euros et augmentation de capital, prises sous seing privé par les associés en date du 4 septembre 2001, publiées au Mémorial C, numéro 196 du 5 février 2002, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 15.415.

II.- Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, intégralement libérées et appartenant à l'associée unique, la société à responsabilité limitée OBERWEIS, prénommée.

III.- La Société n'ayant plus d'activité, l'associée unique, par sa représentante, décide par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat.

L'associée unique, par sa représentante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare en avoir réglé tout le passif et en avoir transféré tous les actifs à son profit. L'associée unique se trouve donc investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes.

L'associée unique, par sa représentante, déclare également être la seule bénéficiaire économique de la présente opération.

IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérante unique de la Société est accordée à Madame Monique Pin, commerçante, demeurant à Luxembourg.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'elle connue à la mandataire, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Breuer, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 22CS, fol. 2, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 octobre 2004.

T. Metzler.

(081266.3/222/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

LUXPETROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Signature

Un mandataire

(080200.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

SPICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 90.430.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SPICA S.A., avec siège social à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 12 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107 du 4 février 2003.

L'assemblée générale est présidée par Maître Anne-Sophie Theissen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annick Flamme, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée générale est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de la société pour le porter de son montant actuel de un million cent cinquante-cinq mille euros (1.155.000,- EUR) à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (1.290.000,- EUR) par l'émission de mille trois cent cinquante (1.350) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions antérieures.

2) Souscription proportionnelle aux actions détenues par les actionnaires actuels et libération intégrale en espèces.

3) Modification subséquente de l'article 3, paragraphe 1 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (1.290.000,- EUR) représenté par douze mille neuf cents (12.900) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

4) Changement de l'adresse de la société à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

5) Acceptation de la démission de deux (2) administrateurs et nomination de deux (2) nouveaux administrateurs.

6) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de cent trente-cinq mille euros (135.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de un million cent cinquante-cinq mille euros (1.155.000,- EUR) à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (1.290.000,- EUR) par l'émission de mille trois cent cinquante (1.350) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions antérieures.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription des mille trois cent cinquante (1.350) actions nouvelles, les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans la société:

<i>Souscripteur</i>	<i>Montant souscrit</i>	<i>Montant libéré</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1) DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à Road Town, P.O. Box 3175, Tortola (Iles Vierges Britanniques)	128.600	128.600	1.286
2) LEGNOR TRADING S.A., avec siège social à Road Town, P.O. Box 3175, Tortola (Iles Vierges Britanniques)	6.400	6.400	64
Total:	135.000	135.000	1.350

La société DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A. et la société LEGNOR TRADING S.A. prénommées, ici représentées par Madame Sophie Mathot, préqualifiée, en vertu de deux procurations données le 21 septembre 2004 à Panama, lesquelles resteront annexées au présent acte, ont déclaré vouloir souscrire les mille trois cent cinquante (1.350) actions nouvelles et déclarent les libérer par paiement en espèces.

L'assemblée générale déclare et reconnaît que chaque action souscrite a été libérée par paiement en espèces, de sorte que la société a à son entière disposition la somme de cent trente-cinq mille euros (135.000,- EUR).

Preuve de ce paiement a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédemment prises, l'article 3, paragraphe 1 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (1.290.000,- EUR) représenté par douze mille neuf cents (12.900) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'adresse de la société de L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

Cinquième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Alain Tircher, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt et Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, des postes d'administrateurs de la société avec effet immédiat et l'assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Madame Brigitte Gathy, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- Madame Anne-Sophie Theissen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Leurs mandats expireront immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2009.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de 2.700,- euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A.-S. Theissen, A. Flamme, S. Mathot et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 27 septembre 2004, vol. 468, fol. 28, case 2. – Reçu 1.350 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} octobre 2004.

A. Lentz.

(081264.3/221/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

SADIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 58.284.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(080219.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

KBC INSTITUTIONALS GESTION, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 72.598.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 mars 2004

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG S.A. ayant son siège social au 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005 et aura dorénavant une durée d'un an.

Certifié sincère et conforme

KBC INSTITUTIONALS GESTION

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080744.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

NEW CHANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne.

R. C. Luxembourg B 99.473.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Monsieur Joseph Schmitz, cabaretier, né à Luxembourg le 1^{er} novembre 1948, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28, rue Dicks.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle NEW CHANCE, S.à r.l., avec siège social à L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 99.473, constituée suivant acte reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 25 février 2004, publié au Mémorial C, numéro 439 du 26 avril 2004,

requiert le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Cession de parts sociales

Suivant cession de parts sociales sous seing privé datée du 15 septembre 2004, Madame Jeanne Koenig a cédé ses cent (100) parts sociales qu'elle détenait de la prédite société NEW CHANCE, S.à r.l. à Monsieur Joseph Schmitz, préqualifié.

La prédite cession de parts sociales, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

II.- Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Monsieur Joseph Schmitz, préqualifié, seul associé de la société NEW CHANCE, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Madame Jeanne Koenig comme gérante de la société et lui donne décharge de sa fonction.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Joseph Schmitz, préqualifié, comme gérant de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ six cent cinquante euros (EUR 650,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Schmitz, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 24 septembre 2004, vol. 431, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 4 octobre 2004.

A. Weber.

(080904.3/236/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

AMARILYS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.089.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 10 août 2004

La société LOUV S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hugo Robijns, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme

AMARILYS HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1 octobre 2004, réf. LSO-AU00145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080739.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

MOUNTRAIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 94.598.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(080212.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

**MAGNO TRANSPORT S.A., Société Anonyme,
(anc. MAGNO MANAGEMENT & CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf.
R. C. Luxembourg B 83.481.

L'an deux mille quatre, le vingt août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MAGNO MANAGEMENT & CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 83.481, constituée suivant acte reçu le 30 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 141 du 25 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 100 (cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société en MAGNO TRANSPORT S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Modification de l'article 4 des statuts (objet) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet:

- le transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien de tous produits et biens, pour son propre compte et pour des tiers;
 - l'exploitation des lignes pour autobus, des voyages en autocar, de transport de personnes et de biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en son propre nom ou au nom des tiers;
 - l'emballage, le triage, le stockage, le chargement et le déchargement de tous produits et biens;
 - la location de camions, camionnettes, baladeuses et remorques, avec et sans chauffeur;
 - le déménagement national et international, la garde de meubles et tous produits et biens;
 - la location d'outils, ascenseurs de meubles;
 - la location d'hangars et espaces de triage et stockage;
 - le commerce en gros et en détail, l'import et l'export de pneus nouveaux et usagés;
 - la construction métallique, la fabrication d'appareils de transport et la réparation de matériels roulants, pour son propre compte et pour le compte de tiers;
 - l'exploitation d'un car- et truckwash;
 - l'agence de transport, d'expédition et de douane;
 - le commerce en gros et en détail des pièces de rechange;
 - le commerce en gros et en détail de combustibles et de produits lubrifiants;
- le tout au sens le plus large, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire.

3.- Nominations statutaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en MAGNO TRANSPORT S.A. et de modifier par conséquent l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de MAGNO TRANSPORT S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts (objet) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet:

- le transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien de tous produits et biens, pour son propre compte et pour des tiers;
 - l'exploitation des lignes pour autobus, des voyages en autocar, de transport de personnes et de biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en son propre nom ou au nom des tiers;
 - l'emballage, le triage, le stockage, le chargement et le déchargement de tous produits et biens;
 - la location de camions, camionnettes, baladeuses et remorques, avec et sans chauffeur;
 - le déménagement national et international, la garde de meubles et tous produits et biens;
 - la location d'outils, ascenseurs de meubles;
 - la location d'hangars et espaces de triage et stockage;
 - le commerce en gros et en détail, l'import et l'export de pneus nouveaux et usagés;
 - la construction métallique, la fabrication d'appareils de transport et la réparation de matériels roulants, pour son propre compte et pour le compte de tiers;
 - l'exploitation d'un car- et truckwash;
 - l'agence de transport, d'expédition et de douane;
 - le commerce en gros et en détail des pièces de rechange;
 - le commerce en gros et en détail de combustibles et de produits lubrifiants;
- le tout au sens le plus large, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission, avec décharge entière et définitive:

1) de l'administrateur suivant:

la société PROFILINE LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Beaufort;

2) uniquement comme administrateur-délégué, restant toutefois administrateur de la société:

Monsieur Cornelis Johannes Vrolijk, administrateur de sociétés, demeurant à Soure (Portugal);

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer:

1) comme nouvel administrateur:

Monsieur Fabian Sean Gesquiere, administrateur de société, né à Moorslede (Belgique) le 22 août 1962, demeurant à L-6312 Beaufort, 104, Route d'Eppeldorf.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009;

2) comme nouvel administrateur-délégué:

Monsieur Fabian Sean Gesquiere, prénommé, lequel peut valablement engager la société par sa seule signature.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 21CS, fol. 87, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

J. Elvinger.

(081242.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

**MAGNO TRANSPORT S.A., Société Anonyme,
(anc. MAGNO MANAGEMENT & CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf.
R. C. Luxembourg B 83.481.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Signature.

(081243.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2004.

DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 89.431.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1^{er} octobre 2004.

T. Metzler.

(080205.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

CAPITA PLUS BOND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.942.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 7 septembre 2004*

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPITA PLUS BOND S.A.
Société Anonyme Holding
G. Hornick / C. Schmitz
Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080505.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

**SREI (SPAIN), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
Capital social: EUR 1.179.250,-.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 80.098.

Extrait des résolutions de l'Associé unique prises le 27 septembre 2004

Le 27 septembre 2004, l'associé unique de SREI (SPAIN), S.à r.l., («la société»), a pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet au 27 septembre 2004:

- Catherine van Zeveren, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Filippo Cardini, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Gavin David Murphy, 21, West 19th Street, 7th floor, USA, NY 1011 New York

d'accorder pleine et entière décharge aux gérants quant à l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 27 septembre 2004.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080727.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LAPO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.535.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 septembre 2004, actée sous le n° 533 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(080545.2/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

SREP (FRANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

Capital: EUR 52.125,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 78.462.

Extrait des résolutions de l'Associé unique prises le 27 septembre 2004

Le 27 septembre 2004, l'associé unique de SREP (FRANCE), S.à r.l., («la société»), a pris les résolutions suivantes: d'accepter la démission des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet au 27 septembre 2004:

- Catherine van Zeveren, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Filippo Cardini, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Gavin David Murphy, 21, West 19th Street, 7th floor, USA, NY 1011 New York

d'accorder pleine et entière décharge aux gérants quant à l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 27 septembre 2004. Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080725.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SYLPHID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 85.474.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03384, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(080856.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

C.M.W., CANADIAN MINERAL WATER DEVELOPMENT S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 82.654.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 27. September 2004

1. Die Hauptversammlung akzeptiert den Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes Norbert Wrobel, wohnhaft in Junglinster, und erteilt ihm vollen Entlast für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tag.

2. Die Hauptversammlung beschliesst Frau Ellen Philippi, mit Berufsanschrift L-Luxemburg, zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen. Sie beendet das Mandat ihres Vorgängers.

Luxemburg, 27. September 2004.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080860.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LOGISEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 100.924.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2004

HOPARGEST S.A. ayant son siège social à 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg a été nommée au poste de commissaire aux comptes de la société en remplacement de GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080894.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

FULLYTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 3, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 63.076.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

FULLYTOP S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(080947.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

PACIFIC LINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 90.170.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080987.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

FINADEV HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte-Zithe.
H. R. Luxemburg B 42.295.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. September 2004

1. Die Hauptversammlung akzeptiert die Rücktritte der Verwaltungsratsmitglieder Herr Fränk Rollinger mit Berufsanschrift L-1631 Luxembourg und Herr Steve Collart mit Berufsanschrift L-1631 Luxembourg, und erteilt ihnen vollen Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag.

2. Die Hauptversammlung beschliesst Herrn Robert Langmantel, wohnhaft in L-Frisange und Herrn François Metzler, wohnhaft in L-Luxemburg zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrates zu ernennen. Sie beenden die Mandate ihrer Vorgänger.

Luxembourg, 30. September 2004.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080859.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

MICHELLE PARTICIPATIONS MOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.006.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 octobre 2004.

MICHELLE PARTICIPATIONS MOBILIERES S.A.

Signatures

Administrateurs

(080938.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ALPHA BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.256.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ALPHA BUSINESS S.A.

Signatures

Administrateurs

(080939.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

NEFFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.715.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

NEFFA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(080940.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

AUTO-MECANIQUE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.
R. C. Luxembourg B 23.060.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080905.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

FINADEV INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 22, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 92.122.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 23. September 2004

1. Die Hauptversammlung akzeptiert die Rücktritte der Verwaltungsratsmitglieder Herr Fränk Rollinger mit Berufsanschrift L-1631 Luxemburg und Herr Steve Collart mit Berufsanschrift L-1631 Luxemburg, und erteilt ihnen vollen Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080861.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

UHS HEALTH PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.377.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

UHS HEALTH PARTNERS, S.à r.l.

Signatures

Managers

(080943.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SANTE PARTENAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.375.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SANTE PARTENAIRE, S.à r.l.

Signatures

Managers

(080945.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

MERCATOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X-Septembre.
R. C. Luxembourg B 80.408.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00909, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour MERCATOR FINANCE S.A. Société Anonyme

K. Van Baren

Administrateur

(080867.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LPIInvest, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 84.563.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 20 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 408 du 13 mars 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1388 du 25 septembre 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour LPIInvest, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(080320.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

MMI TRUST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6760 Grevenmacher, 28, rue de Muenschecker.
H. R. Luxemburg B 104.298.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den elften November.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

- 1) Die Gesellschaft WISSON S.A., mit Sitz in L1251 Luxembourg, 15, avenue du Bois, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 61.965, hier vertreten durch Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha, in seiner Funktion als allein zeichnungsberechtigtes geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied.
 - 2) Die Gesellschaft ABAKUS GROUP HOLDING S.A., mit Sitz in L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 92.735, hier vertreten durch Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha, in seiner Funktion als allein zeichnungsberechtigtes geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied.
- Genannte Parteien haben die Gründung einer Aktiengesellschaft vereinbart gemäss folgender Satzung:

I. Name - Sitz - Dauer

Art. 1. Die Gesellschaft wird gegründet gemäß den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften nebst den dazu ergangenen Gesetzesänderungen.

Der Name der Gesellschaft ist MMI TRUST HOLDING S.A.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Grevenmacher.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, die geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, jedoch nicht länger als bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist nicht begrenzt. Die Dauer kann begrenzt werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre unter den für Satzungsänderungen geltenden Bedingungen.

II. Gesellschaftszweck

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form an anderen luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonst wie, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung ihrer Beteiligungen.

Sie kann ebenfalls Fabrikmarken und Patente und alle mit diesen zusammenhängenden Rechte erwerben und verwerten, an der Gründung, der Umänderung und der Kontrolle von Gesellschaften teilnehmen, das Ganze im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften.

III. Kapital - Aktien

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einundreissig tausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Art. 4. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen, welche laut Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien können in Zertifikaten über alle oder mehrere Aktien ausgegeben werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen im Rahmen von Artikel 49-2 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

IV. Verwaltung

Art. 5. Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt. Die Mitglieder können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Die Wiederwahl ist möglich. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrats einen vorläufigen Nachfolger bestellen, dessen Bestellung durch die nächstfolgende Generalversammlung zu bestätigen ist.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Transaktionen durchzuführen und alle Handlungen vorzunehmen, die für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten, soweit sie nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen, der in den Generalversammlungen den Vorsitz führt und der in allen externen Angelegenheiten als Sprecher des Verwaltungsrats auftritt.

In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz der Versammlung dem ältesten anwesenden Mitglied des Verwaltungsrats übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Ein Mitglied des Verwaltungsrats kann sich durch ein anderes Mitglied vertreten lassen.

Die Vollmacht zur Vertretung kann schriftlich, telegraphisch, durch Telefax oder fernschriftlich erteilt werden. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telefax oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Die Gesellschaft wird generell durch die Kollektivunterschrift von wenigstens zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtskräftig verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann jedoch durch schriftliche Vollmacht einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Vertretung der Gesellschaft betreffend die tägliche Geschäftsführung ganz oder teilweise übertragen.

Die Übertragung dieser Vollmachten ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

V. Überwachung

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre sein müssen und für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt werden; sie können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Ihre Wiederwahl ist möglich.

VI. Geschäftsjahr

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

VII. Generalversammlung

Art. 9. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens am ersten Freitag des Monats Mai jeden Jahres um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort statt.

Sofern der Tag der Generalversammlung auf einen gesetzlichen Feiertag fallen würde, findet diese am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Außerordentliche Generalversammlungen werden vom Verwaltungsrat einberufen, wenn entsprechende Gründe vorliegen oder wenn einer oder mehrere Anteilseigner, die Einberufung einer solchen Versammlung fordern, die mittelbar oder gemeinsam mindestens 25% des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 10. Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen zur Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verlangen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu sein, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen.

Die Aktionäre können ihr Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht und es sich nicht um eine stimmrechtslose Aktie handelt.

Art. 11. Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen oder gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen. Sie befindet namentlich über die Verfahrensregeln.

Art. 12. Der Verwaltungsrat ist berechtigt, Zwischendividenden unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen und mit Zustimmung des Kommissars beziehungsweise der Kommissare der Gesellschaft auszuzahlen.

Art. 13. Soweit diese Satzung keine ausdrückliche Regelung enthält, finden ergänzend die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze Anwendung.

Art. 14. Die Gesellschaft wird alle Gewinne, welche nicht zur Bildung der gesetzlichen Reserve benötigt werden, an alle Aktionäre ausschütten, es sei denn, die Generalversammlung nähme einen andersartigen Beschluss.

Übergangsbestimmungen:

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2005, somit findet die erste Generalversammlung im Jahre 2006 statt.

Zeichnung und Einzahlung:

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

1) die Gesellschaft WISSON S.A., vorbenannt: zweihundertsiebzig Aktien.	270
2) die Gesellschaft ABAKUS GROUP HOLDING S.A., vorbenannt: vierzig Aktien	40
Total: dreihundertzehn Aktien	310

Alle Aktien sind voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute der Betrag von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten:

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, in welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aus Anlass der Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr 1.500,00 EUR.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann sind die eingangs erwähnten Komparenten, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben nach Feststellung der ordnungsgemäßen Einberufung und Zusammensetzung dieser Versammlung folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrats ernannt:
 - a) Herr Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg;
 - b) Frau Pierrette Filet, Buchhalterin, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg;
 - c) Herr Alexander Nelke, Student, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

Es wird zum Kommissar ernannt:

Die Gesellschaft ABAKUS SERVICE S.A., mit Sitz in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

3. Der Verwaltungsrat wird ermächtigt gemäß Artikel 6, Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha, geboren in Blankenburg/Harz (D), am 29. Mai 1952, mit der täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft zu beauftragen und ihm das alleinige Zeichnungsrecht zu übertragen.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der Gesellschafterversammlung oder Generalversammlung im Jahr 2011.

5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 28, rue de Muenschecker, L-6760 Grevenmacher.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg-Eich, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, welche dem Notar persönlich bekannt sind, haben diese mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P.-H. Nelke, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 59, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 19. November 2004.

P. Decker.

(096820.3/206/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

ANAHITA SC, Société Civile.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Il est porté à la connaissance de tous, que la société a déménagé au: 4, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

M. Bazin.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080223.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Munsbach.

H. R. Luxemburg B 73.126.

Auszug aus dem Protokoll der Beschlussfassungen des Verwaltungsrats vom 30. September 2004

Es geht aus dem Protokoll der Beschlussfassungen des Verwaltungsrats der TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A. vom 30. September 2004 hervor, dass:

Herr Udo Bell, geboren am 2. Juli 1961, wohnhaft in Kirchenstrasse 51A, D-54294 Trier, wird mit sofortiger Wirkung zum «Technischen Leiter» der Gesellschaft für die Bereiche «Planung, Durchführung und Beratung bei nationalen und internationalen Transporten aller Art, sowie die Vermietung von Lastkraftwagen» bestellt.

In den Bereichen «Planung, Durchführung und Beratung bei nationalen und internationalen Transporten aller Art, sowie die Vermietung von Lastkraftwagen» wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von Herrn Bell und dem Delegierten des Verwaltungsrats oder durch die gemeinsame Unterschrift von Herrn Bell und einem weiteren Verwaltungsratsmitglied rechtskräftig verpflichtet.

Auszug aus dem Protokoll der Beschlussfassungen des Verwaltungsrats zwecks Hinterlegung beim Luxemburgischen Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial C.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080568.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

MARO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 74.317.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARO INVESTMENT S.A. Société Anonyme
T. F Fleming / C. Schmitz
Administrateurs

(080641.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

KENTIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.603.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KENTIA FINANCE S.A. Société Anonyme
T. Fleming / C. Schmitz
Administrateurs

(080638.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

TISSART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 25.365.

—
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TISSARD S.A. Société Anonyme
G. Hornick / C. Shmitz
Administrateurs

(080637.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

COMPAGNIE INTERNATIONAL PRESSE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 87.434.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080948.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

COGE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 53.231.

—
Le bilan au 13 août 2004, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05776, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

(080201.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

RUBELLI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.173.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Signature.

(080528.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

VAN DE DONK BEHEER B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 67.987.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080942.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ESCULAPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, Z.I. Im Bruch.
R. C. Luxembourg B 67.296.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 novembre 1998, acte publié au Mémorial C no du 10 février 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ESCULAPE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(080325.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

HERITIERS JULES FISCHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 53.627.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en remplacement de M^e Jean Seckler, notaire à Junglinster, en date du 30 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 167 du 3 avril 1996.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HERITIERS JULES FISCHER S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(080324.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

DAXT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 102.159.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080768.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SEAMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 64.363.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00567, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEAMAX S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(080371.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

MERLUX MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 83.392.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERLUX MARITIME S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(080369.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

FALLOWFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 86.136.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004

Signatures

Administrateurs

(080436.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

LEKSO FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.200.

—
Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Ornelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080581.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

CARLO SCHMITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 21, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 6.335.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(080317.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

CAPITA PLUS BOND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 69.942.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPITA PLUS BOND S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080918.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LYCOMAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 71.255.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LYCOMAR FINANCE S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080921.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

REDECOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.227.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REDECOS S.A.

Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080922.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.136.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 16 septembre 2004

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Jean-Pierre Verlaine de sa fonction d'administrateur et de président, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 16 septembre 2004, Monsieur Luca Checchinato, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS SILVER S.A. Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080845.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ATIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 46.628.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATIS S.A.

Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080923.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

TELDEN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 43.038.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TELDEN S.A. HOLDING

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080924.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

KALMINA FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 71.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KALMINA FINANCIERE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080925.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LUXDYNAMIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.333.

Maître Joë Lemmer présente sa démission du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

M^e J. Lemmer.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093187.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

LUXSTATE, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 41.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06450, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080661.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LUXSTATE, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 41.673.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg, le 9 septembre 2004*

L'assemblée générale décide de réélire comme membres du Conseil d'Administration Monsieur Philippe Audouin, Monsieur Laurent Guérineau et Monsieur Gary Ickowicz jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

L'assemblée générale décide de réélire comme commissaire aux comptes DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXSTATE

J.-M. Schmit

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080663.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

WAFERPROD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.052.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twenty-third day of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of WAFERPROD HOLDING S.A., a société anonyme in progress of liquidation, having its registered office in Luxembourg, incorporated on July 26th, 1995, published in the Mémorial C, Recueil, number 549 of October 26th, 1995.

The company has been thrown into liquidation by deed enacted on August 20th, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 604 of November 22, 1996, with appointment of HRH BIOTECH S.A. with registered office in Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A. with registered office in Luxembourg as liquidators.

The meeting was opened by Mr Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer the prenamed Miss Rachel Uhl.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Listening the report of the auditor to the liquidation («commissaire à la liquidation»).
2. Approval of the report of the auditor to the liquidation.
3. Discharge to the liquidators, to the auditor to the liquidation and to the directors for the performance of their mandates.
4. Closing of the liquidation.
5. Fixing the place where the company's documents and vouchers are to be kept during the five years following the closing of the liquidation.
6. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting, having taken notice of the report by the auditor-controller, approves the report of the liquidator, the liquidation accounts and the auditor-controller' report.

Second resolution

The meeting gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their mandates.

Third resolution

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who doesn't be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six janvier.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation WAFERPROD HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 26 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil numéro 549 du 26 octobre 1995.

La société a été mise en liquidation suivant acte en date du 20 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 604 du 22 novembre 1996, comprenant nomination de HRH BIOTECH S.A. avec siège à Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A. avec siège à Luxembourg en tant que liquidateurs.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, prénommée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation du rapport du commissaire à la liquidation.
2. Approbation du rapport du commissaire à la liquidation.
3. Décharge à octroyer aux liquidateurs, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.
4. Clôture de la liquidation.
5. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents de la Société seront conservés pour une période de 5 années suivant la clôture de la liquidation.
6. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation et le rapport du commissaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux liquidateurs, au commissaire-vérificateur à la liquidation, ainsi qu'à tous les administrateurs de la Société, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat respectif.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui a connaissance de la langue anglaise, certifie que selon la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

J. Elvinger.

(096595.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

SILVERLAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 26.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SILVERLAKE S.A.

Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080927.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

EUROCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 93.413.

L'an deux mille quatre, le treize septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROCAP HOLDING S.A., avec siège social à L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 29 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 586 du 28 mai 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.413.

La séance est ouverte à 14.00 heures, sous la présidence de Maître Christian-Charles Lauer, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Manuel De Oliveira, employé, demeurant à B-2440 Geel, 21, Winkelom.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Maître Carine Sulter, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille actionnaires (1.000) représentant l'intégralité du capital social de soixante mille euros (60.000,- EUR), d'une valeur nominale de soixante euros (60,- EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée présents ou représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification du siège social.
2. Révocations des administrateurs et du délégué à la gestion journalière avec décharge pleine et entière.
3. Nomination des nouveaux administrateurs et du délégué à la gestion journalière.

4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

En date de ce jour et avant les présentes, l'assemblée générale constate qu'il y a eu cession totale des actions de la part de Madame Alexandra Lenert, Monsieur Tony Groven, Monsieur Constantinus Vandekeybus et Monsieur Gerry Sterckx.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus, à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis et de modifier en conséquence le troisième alinéa de l'article 1^{er} qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Les autres alinéas restent inchangés.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide la révocation des administrateurs et de l'administrateur-délégué. Elle leur accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme comme nouveaux administrateurs pour une période de six ans:

- Monsieur Manuel De Oliveira, employé, demeurant à B-2440 Geel, 21, Winkelom.
- Madame Imelda Van Gestel, employée, demeurant à B-2440 Geel, 21, Winkelom.
- Madame Laïla Desair, employée, demeurant à B-2490 Balen, 117/1, Molenstraat.

L'assemblée nomme comme nouveau administrateur-délégué Monsieur Manuel De Oliveira, préqualifié. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C.C. Lauer, M. De Oliveira, C. Sulter, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, vol. 900, fol. 73, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2004.

B. Moutrier.

(079672.3/272/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

EUROCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 93.413.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2004.

B. Moutrier.

(079673.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

MILVERTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 85.843.

Avec effet au 20 septembre 2004, COMMISERV, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 45.930, ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de AUDITAS S.A., commissaire démissionnaire.

Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Pour MILVERTON S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

J. Claeys / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080991.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

GESELLSCHAFT FÜR TECHNOLOGIE UND HANDEL, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 29, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 26.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06292, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour GESELLSCHAFT FÜR TECHNOLOGIE UND HANDEL, GmbH
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(080356.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

BRITAX LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080206.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

FENDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AV00525, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

(080204.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

FALCIONE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.931.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le domiciliataire

Signatures

(080587.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

EUROP SERVICES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 79.833.

Le contrat de domiciliation conclu le 7 novembre 2002 entre EUROP SERVICES S.A. et le domiciliataire GESFO S.A. est résilié d'un commun accord en date du 1^{er} septembre 2004.

Le siège social est dénoncé en date du 1^{er} septembre 2004.

La dénonciation du siège est enregistrée à Luxembourg sous la référence AT03646 et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

J. Bodart.

Le 22 septembre 2004.

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080863.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SUCOTA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 47.675.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2004, actée sous le n° 289 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(080543.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 avril 2004, actée sous le n° 232 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(080544.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

CAROLINE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 69.943.

—
EXTRAIT

Le 30 janvier 2004 s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire au siège social de la société durant laquelle l'Assemblée Générale a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes à dater de ce jour et pour une durée déterminée de 3 ans, Monsieur Jules Roebben, expert-comptable, demeurant à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg. L'Assemblée a donné quitus à la société FIDUCOM S.A. de sa fonction d'ancien commissaire aux comptes de la prédite société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
CAROLINE SHIPPING S.A.
Signatures
Membres du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080509.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

ACQUA MARCIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.002.

—
EXTRAIT

L'administrateur, Madame Delia Merlonghi, administrateur de société, demeurant à I-00135 Rome, Via Courmayeur, 15, est née le 26 février 1946.

L'administrateur, Monsieur Stefano Degli'Innoncenti est né à Rome (Italie), le 7 octobre 1968 et réside à I-00143 Rome, Via Dodecanesco, 15.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080650.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

OXY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 17C, rue des Tilleuls.
R. C. Luxembourg B 98.892.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(080746.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

PRIME CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.209.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 août 2004 a ratifié la décision du Conseil d'administration d'appeler aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et Monsieur Massimo Bonardi, Via Castelli 31, I-25082 Botticino S. (Brescia) en remplacement de Madame Juliette Lorang et de Monsieur Giampaolo Pisa. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour PRIME CONSULT S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080989.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.425.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(080367.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.425.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(080368.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.425.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 6 mai 2002 à 16.30 heures à Luxembourg*

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., pour une nouvelle période de un an. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003 approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003 approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

WYCOMBE S.A.

Signature / Signature

Administrateur/ Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080347.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 56.425.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 5 mai 2003 à 14.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et la société COSAFIN S.A.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080346.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 56.425.

—
Le bilan au 31 décembre, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AU00748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(080370.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

WYCOMBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 56.425.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est
tenue le 3 mai 2004 à 16.30 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et la société COSAFIN S.A.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080345.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 67.374.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administeur / Administrateur

(080919.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 67.374.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080920.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

MODASIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 59.351.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(080676.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ARRECIFE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 94.457.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(080677.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ENTRERIOS INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(080678.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

VIRGIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 88.433.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(080679.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ATELIERS ORIGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 11, op der Ahlkerrech.
R. C. Luxembourg B 28.145.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080689.3/820/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SALON DE COIFFURE STEFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 17, rue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 68.701.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080690.3/820/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

HORTO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4651 Differdange, 8, rue Puetz.
R. C. Luxembourg B 91.916.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080692.3/820/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ISROP S.A., THE ISRAEL EUROPEAN COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.432.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier reçu au siège social de la société que:

- Monsieur Morton P. Hyman a démissionné de sa fonction d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société.

La prochaine Assemblée Générale des actionnaires statuera sur la décharge de l'administrateur démissionnaire et pourvoira à son remplacement par la nomination d'un nouvel administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080998.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

BALTHASAR FinPar, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 4, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.441.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signature.

(080694.3/820/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(080684.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

S.C.I. MARIE-THERESE, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(080683.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ALLPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 230.953.900,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.107.

Il résulte d'un acte de fusion par absorption partielle du 31 août 2004, que l'associé unique de la Société a été partiellement absorbé par la société CAMARGO CORRÊA S.A., avec effet au 31 août 2004. Les deux millions trois cent neuf mille cinq cent trente-neuf (2.309.539) parts sociales de la Société sont donc désormais entièrement détenues par CAMARGO CORRÊA S.A., une société constituée et régie selon les lois du Brésil, ayant son siège social à, rue Funchal, 160, en la cité et état de São Paulo, Brésil, immatriculée au registre de commerce et des sociétés («Junta Comercial») de l'état de São Paulo, sous le numéro 35 3 0014508 9.

Total 2.309.539 parts sociales

Suit la traduction en anglais du texte qui précède

It results from a deed of spin-off and merger dated August 31st, 2004, that the sole member of the Company was partially absorbed by the company Camargo Corrêa S.A., with effect as of August 31st, 2004. The two million three hundred nine thousand five hundred and thirty-nine (2,309,539) shares of the Company are held from this date by CAMARGO CORRÊA S.A., a company incorporated and governed by the laws of Brazil, having its registered office at Rua Funchal, 160, in the city and state of São Paulo, registered with the Trade and Companies register («Junta Comercial») of the state of São Paulo under the number 35 3 0014508 9.

Total 2,309,539 shares

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

ALLPAR, S.à r.l.

Signatures

MONTEREY SERVICES S.A.

J.-P. Aversa / P. Bun

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080966.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

ARTIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 65.982.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARTIM HOLDING S.A.

Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080644.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

HYSOPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 64.429.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HYSOPE INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(080642.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

CARPE ALEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.728.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(080688.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: GBP 9.000,-

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 91.628.

Extrait des résolutions de l'Associé unique prises le 27 septembre 2004

Le 27 septembre 2004, l'associé unique de SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., («la société»), a pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet au 27 septembre 2004:

- Catherine van Zeveren, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Filippo Cardini, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom;

- Gavin David Murphy, 21, West 19th Street, 7th floor, USA, NY 1011 New York

d'accorder pleine et entière décharge aux gérants quant à l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 27 septembre 2004.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080728.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

DUBLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 60.167.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Signature.

(080713.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

BOUTIQUE RICHY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 12, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 16.812.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Signature.

(080711.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

NEUROCHEM LUXCO I S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 94.026.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(080735.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

AMEVAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 96.725.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00619, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080782.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

H.P.T. HOLDING DE PARTICIPATIONS TOURISTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.156.

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme H.P.T. HOLDING DE PARTICIPATIONS TOURISTIQUE S.A., avec siège à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey (R. C. B N° 29.156), constituée suivant acte notarié du 13 octobre 1988, publié au Mémorial C N° 15 du 19 janvier 1989.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 5 octobre 1989, publié au Mémorial C no 102 du 29 mars 1990.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Laurence Rumor, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Anna Lolaico, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en con-

séquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Ajout de deux paragraphes à l'article 1^{er} des statuts.
2. Introduction d'un nouveau capital autorisé.
3. Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.
4. Ajout d'un paragraphe à l'article 5 des statuts.
5. Modification de l'article 6 des statuts.
6. Introduction d'un nouvel article 7 dans les statuts.
7. Modification de l'article 9 des statuts.
8. Modification de l'article 10 des statuts.
9. Modification de l'article 14 des statuts.
10. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide d'ajouter deux paragraphes à l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Alinéa 3. Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'introduire un nouveau capital autorisé de USD 600.000,-, avec modification afférente de l'article 3 alinéa 5 première phrase des statuts.

Art. 3. Alinéa 5 première phrase. Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social de son montant actuel de USD 325.000,- à USD 600.000,- par l'émission de 2.750 actions nouvelles de USD 100,- chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

Troisième résolution

L'assemblée accorde l'autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.

Ajout d'un dernier alinéa à l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un paragraphe à l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Alinéa 3. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du Conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide l'introduction d'un nouvel article 7 dans les statuts de la société, et en conséquence l'article 7 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par les membres du Conseil d'Administration agissant par son délégué du Conseil.

Septième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'ancien article 7 est désormais l'article 8 des statuts.
L'assemblée générale décide la suppression de l'ancien article 8 des statuts.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 9. Suivant les conditions prévues par l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de chaque année.

Dixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 14. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ huit cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Rumor, A. Lolaico, C. François, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2004, vol. 900, fol. 69, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 septembre 2004.

G. d'Huart.

(079722.3/207/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

LUXAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.696.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Signatures.

(080794.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2004.
